

Le SDIS 32 présent à plusieurs titres sur Gascogn'agri : sensibilisation, signature de convention, démonstration et manoeuvre



Le SDIS 32 présent à plusieurs titres sur Gascogn'agri : sensibilisation, signature de convention, démonstration et manoeuvre

Le SDIS 32 était présent à de multiples endroits sur la foire agricole Gascogn'agri.

La sensibilisation aux gestes qui sauvent et le recrutement :



Le colonel Jean-Louis Ferres nous explique que le stand du SDIS est plutôt axé sur la sensibilisation aux gestes qui sauvent avec la présence du lieutenant Guy Cavillon, chargé de la formation et de l'information des populations et des partenariats extérieurs au sein du SDIS 32.

On peut s'engager auprès de ses concitoyens à différents niveaux.

« Tout le monde peut devenir secouriste », nous dit Guy Cavillon.

La formation de base aux gestes qui sauvent avec utilisation du défibrillateur est gratuite et ne dure que deux heures.

On peut devenir alors **Bon Samaritain** en acceptant d'être géolocalisé comme volontaire du secours d'urgence dans le cadre de l'application **Staying Alive**.

Les citoyens inscrits sur l'application Staying Alive peuvent être alertés par les secours et guidés vers une victime d'arrêt cardiaque située à proximité pour lui prodiguer un massage cardiaque ou aller chercher un défibrillateur au plus vite

En cas d'arrêt cardio-respiratoire (ACR), chaque minute qui passe représente 10% de chances en moins de sauver la victime.

Or, le délai moyen d'intervention des sapeurs-pompiers en France est de 13 minutes.

Dans une telle situation, l'intervention de Bons Samaritains, qui peuvent être là en une ou deux minutes, fait gagner un temps précieux à la victime et augmente les chances de réanimation.

Les autres formations de secouriste sont le **PSC1** et le **SST**.

Si l'on veut aller plus loin dans l'aide à la personne, on peut devenir **sapeur-pompier volontaire dans le cadre du secours aux personnes** et ce dès 13 ans en tant que jeune sapeur pompier.

La dernière étape, c'est de devenir **sapeur-pompier volontaire toutes missions**.

Il y a dans le Gers 1300 sapeurs pompiers répartis sur 43 centres de secours et un volant de recrutement de 80 à 100 sapeurs pompiers chaque année.

<https://www.lejournaldugers.fr/article/51096-le-sdis-32-present-a-plusieurs-titres-sur-gascognagri-sensibilisation-signature-de-convention-demonstration-et-manoeuvre>

Alors rapprochez-vous du centre de secours le plus proche de chez vous et engagez-vous !

Contact : 05 42 54 12 11 / volontariat@sdis32.fr

<https://www.sdis32.fr/>

<https://www.facebook.com/sdis32/>

Signature d'une convention avec la chambre d'agriculture :

A 14 h samedi, a eu lieu la signature officielle de **la convention relative à la prévention et à la sécurité des activités agricoles dans le département du Gers entre le SDIS 32 et la Chambre d'agriculture du Gers.**

Comme nous l'explique **Véronique Luis**, chargée de communication au SDIS, cette convention a pour but de déployer des actions de prévention et de sécurité des activités agricoles dans le département du Gers en ce qui concerne en particulier les feux de récoltes sur pied, feux de chaumes ou feux de hangars agricoles.

Durant la période des récoltes, le SDIS 32 s'engage à déployer un plan de communication qu'il diffuse à la Chambre d'agriculture du Gers. Il l'alerte également lorsque le risque d'incendie est très sévère ou exceptionnel.

De son côté, la Chambre d'agriculture du Gers relaye ces informations à tous les professionnels concernés.

Elle prévoira également des créneaux de formation et d'information à destination des professionnels au cours desquels le SDIS 32 interviendra.

La prévention et le partenariat sont deux éléments indispensables pour le SDIS 32.

Démonstration et manœuvre :

Le véhicule Talisman

Le SDIS 32 était là enfin pour des démonstrations et des manœuvres.

Une drôle de voiture attirait les regards devant le stand de la chambre des métiers, à côté de celui du SDIS 32, il s'agissait d'**un véhicule pédagogique, la voiture Talisman.**



Comme nous l'explique **M.Gheeraert** responsable du pôle maintenance et bâtiments de l'Ecole des métiers rattachée à la Chambre des métiers, c'est le 4ème projet pour le SDIS réalisé par l'Ecole des métiers.

A partir d'un cahier des charges fourni par le SDIS 32, des élèves en CAP et bac auto et carrossier fabriquent des véhicules de formation comme la voiture Talisman.

Ce véhicule est relié à une tablette tactile sur laquelle on va pouvoir simuler des chocs ; sur le véhicule, un système de leds va montrer le cheminement des informations et des capteurs.



David, un pompier présent sur le site pour la démonstration nous donne quelques précisions :

« Le véhicule met en évidence en transparence toute la partie sécurité passive et tous les renforts structurels de la voiture.
<https://www.lejournaldugers.fr/article/51096-le-sdis-32-present-a-plusieurs-titres-sur-gascognagri-sensibilisation-signature-de-convention-demonstration-et-manoeuvre>

On peut former tous nos équipiers de secours routier sur ce véhicule-là, leur montrer comment est fait un siège, où l'on peut appuyer nos outils pour repousser le tableau de bord, où sont basés les détecteurs d'airbag, les schémas électriques...

En effet, on découpe de moins en moins les voitures aujourd'hui, l'objectif étant de sortir la victime au plus vite. »



M.Gheeraert nous présente les trois autres véhicules fabriqués par les élèves de l'Ecole des métiers :

« Le premier était un véhicule entièrement démontable pour travailler sur la désincarcération, le deuxième un châssis nu qui montrait où découper et le troisième un véhicule d'immersion pour entraîner les plongeurs dans les lacs. »

Une manœuvre sur un accident agricole :

Monsieur le Préfet a pu assister à la reconstitution d'une opération de secours nécessitant d'extraire une victime coincée sous un tracteur.



Le matériel spécifique à l'opération a déjà été mis en œuvre une quinzaine de fois depuis sa conception pour lever les engins agricoles retournés ou dégager des personnes bloquées sous un véhicule.

La remorque dédiée au levage et à la stabilisation d'engins lourds a été fabriquée par l'Ecole des métiers et elle est positionnée à Vic-Fezensac, point central du département.



L'équipage qui a procédé à la manœuvre appartient à la caserne de Vic-Fezensac et a reçu une formation à ce type d'opération.

Lors de la manœuvre commentée, nous constatons que tous les gestes sont exécutés avec une grande précision et que l'objectif n'est pas de lever haut le véhicule mais de lever en sécurité de manière à préserver la victime qui peut avoir déjà été prise en charge par l'équipe médicale.



Retour en video sur la manoeuvre :